

Enseignement supérieur, recherche et innovation

Rennes Métropole s'engage dans une coopération active avec la communauté universitaire pour accélérer les transitions

Ce jeudi 28 septembre 2023, le Conseil de Rennes Métropole a adopté sa nouvelle politique en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. La collectivité s'engage ainsi à placer la coopération au cœur de la relation entre l'action publique et les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI) en vue d'engager les transformations indispensables de nos modes de vie pour la réussite des transitions écologique, sociale et démocratique sur le territoire.

Dès 2013, Rennes Métropole s'est dotée d'une stratégie ESRI reposant sur les principes d'excellence de la recherche rennaise, d'attractivité du site, de lien à la dynamique d'innovation et de promotion pour renforcer le positionnement international du territoire. Dix ans plus tard, il est apparu indispensable de repenser cette stratégie face à un contexte bien différent : intensification des crises écologique, sociale et démocratique, nouvelle structuration académique avec le nouvel Établissement public expérimental (EPE) de l'Université de Rennes, et une problématique locale de recrutement dans certains secteurs clés pour les transitions.

Une consultation des acteurs de l'ESRI

Une consultation ambitieuse et participative a donc été mise en œuvre dès 2021 afin d'évaluer la précédente stratégie et de recueillir les avis à travers des entretiens, des groupes de travail, une enquête en ligne, etc. Plus de 250 personnes, majoritairement issues de l'ESRI, ont ainsi contribué à ce travail de réflexion collective.

Il est ressorti de cette démarche la volonté des chercheurs de mieux connecter leurs recherches aux besoins de la société, de contribuer à la fabrique des politiques publiques et d'apporter leurs expertises aux projets du territoire.

Une stratégie qui repose sur des convictions partagées

Cette volonté d'une recherche actrice de la fabrique des politiques publiques appelle un changement de posture de la part de Rennes Métropole. Il s'agit en effet de placer la coopération au cœur de la relation avec les acteurs de l'ESRI, de créer les conditions du dialogue et de favoriser les synergies pour leur permettre d'agir en tant qu'acteurs clés des transitions du territoire. Cette logique de « faire avec » est une condition *sine qua non* de la réussite des multiples transitions.

La stratégie adoptée repose sur trois axes :

1. Une recherche et un enseignement supérieur d'excellence comme terreau de prospective, d'adaptation et d'innovation ;
2. Des campus universitaires ouverts sur la ville, innovants et exemplaires en matière climatique et environnementale ;
3. Une recherche impliquée, fondée sur la coopération avec les acteurs du territoire et participant pleinement à l'amélioration de l'action publique et territoriale.

Chantier prioritaire du projet métropolitain, cette politique ESRI a vocation à s'articuler avec d'autres politiques territoriales et notamment avec la politique jeunesse.

Axe 1 – Une recherche et un enseignement supérieur d'excellence comme terreau de prospective, d'adaptation et d'innovation

Cet axe comprend des objectifs et des actions visant à attirer les talents, à accompagner les chercheurs dans leurs projets, et à favoriser les collaborations internationales.

Cela se traduit notamment par un accompagnement dans les démarches d'installation des chercheurs, le cofinancement de projets de recherche ou encore l'encouragement aux collaborations internationales.

Axe 2 – Des campus universitaires ouverts sur la ville, innovants et exemplaires en matière climatique et environnementale

Il s'agit ici d'améliorer l'usage et la performance énergétique des bâtiments universitaires, d'offrir un environnement d'études et de vie de qualité, propice au développement de nouveaux usages et de favoriser l'intégration des campus dans le tissu urbain.

Parmi les leviers d'action, le cofinancement, dans le cadre du CPER, de la rénovation énergétique des bâtiments universitaires, le soutien à la mise en réseau des bibliothèques universitaires (Learning network) ou encore l'accompagnement de la transformation du campus de Beaulieu.

Axe 3 – Une recherche impliquée, fondée sur la coopération avec les acteurs du territoire et participant pleinement à l'amélioration de l'action collaborative, publique et territoriale

Rennes Métropole souhaite renforcer les liens avec les acteurs de l'ESRI en favorisant et en encourageant les recherches et innovations d'intérêt public et sociétal. Il s'agit de travailler en synergies avec les acteurs de l'ESRI rennais pour nourrir les politiques publiques et permettre des projets de recherche sur des sujets d'intérêt pour le territoire.

Cette ambition passe notamment par le recrutement par Rennes Métropole de doctorants sur des contrats CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) avec un objectif de trois nouveaux doctorants CIFRE accueillis chaque année dès 2024.

Rennes Métropole souhaite également développer plusieurs nouveaux outils :

- Les "Chaires de Recherche à Impact" (CRI) pour le territoire avec pour objectif d'agréger des soutiens financiers autour d'une thèse CIFRE au service de projets estampillés « Fabrique commune des transitions » ;
- Les "Lab's Transitions" : plateformes thématiques de concertation pour l'animation de projets d'intérêt partagé (universitaire et territorial).

Les travaux scientifiques permettront de nourrir la connaissance des enjeux et des leviers d'actions dans le cadre du renouvellement du PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial). Projet territorial coordonné par Rennes Métropole, le PACET est un véritable outil d'animation de la transition climatique du territoire et a vocation à mobiliser tous les acteurs du territoire, dont le monde socio-économique, autour d'objectifs partagés de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique.

Une illustration : le partenariat avec le projet scientifique et pédagogique IRIS-E

Le projet IRIS-E (Interdisciplinary Research & Innovative Solutions for Environmental Transition) est un projet scientifique et pédagogique porté par une quinzaine d'établissements et organismes rennais de recherche. Il a pour ambition de faire de la métropole rennaise et de la Région Bretagne, le laboratoire européen pour la transition environnementale, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité et la collaboration entre les acteurs de terrain, décideurs, étudiants, scientifiques et citoyens.

Le 6 septembre dernier, IRIS-E a lancé son premier appel à projets "Recherches interdisciplinaires et co-construites" qui concerne des projets de recherche, nécessairement interdisciplinaires et co-construits entre partenaires académiques

et non académiques, conformément aux objectifs et ambitions d'IRIS-E. Cet appel à projets permettra de soutenir financièrement six à dix projets à hauteur de 250 000 € maximum. Le dépôt des projets a lieu en ligne jusqu'au 26 octobre 2023 : <https://iris-e.univ-rennes.fr/actualites/premier-appel-projet-iris-e-recherches-interdisciplinaires-et-co-construites>.

Rennes Métropole s'associe à cet appel à projets en finançant quatre thèses CIFRE et en apportant des moyens complémentaires pour l'acquisition d'équipements scientifiques à des projets de recherche en lien avec les thématiques prioritaires de révision du PCAET.

Le projet IRIS-E a été lauréat de l'appel à projets ExcellenceS du Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en 2022.

Une gouvernance : la Fabrique commune des transitions

Cette fabrique commune des transitions sera l'enceinte du dialogue permanent comme de l'expression et du croisement des préoccupations, besoins et priorités des représentants académiques et métropolitains.

Instance de concertation et d'orientation initiée dès 2013, la conférence métropolitaine de l'ESRI continuera de former l'armature de la stratégie, pour la faire vivre et lui assurer sa cohérence d'ensemble.

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

